

du jour, en ce moment, dans la conversation parisienne.

—A un moment donné, la dame cherchant un compliment à faire au grand orateur, lui dit :

—Comme on doit être fier, M. Gambetta, quand on remue les foules comme vous, avec la parole, et lorsqu'on retourne une Assemblée avec un discours !

—Un sourire amer passa sur les lèvres de Léon Gambetta, et il répondit avec une expression inoubliable :

—Bah ! cela dépend des Assemblées. Il y en a qui ressemblent à de vieux gants de Suède. Quand on les retourne, on en voit le dedans, et c'est plus sale encore que le dessus !

—On voit quelles amertumes s'amassaient déjà dans ce cœur qui, encore un coup, s'il éprouva le mépris, ne connut jamais la haine."

CHOSSES ET AUTRES

La législature d'Ontario a été prorogée vendredi, avec le cérémonial ordinaire.

Le coût pour le port des lettres du Canada aux Indes a été réduit de 15 à 10 cents.

M. Dorais est élu dans le comté de Nicolet par une majorité de 241 voix.

C'est aujourd'hui que s'ouvre le parlement fédéral, à Ottawa.

M. de Bellefeuille, avocat, de Montréal, a été fait chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre.

Le Conseil Catholique de l'Instruction Publique s'est réuni vendredi, à Québec. Tous les évêques de la province y assistaient.

La date des élections générales d'Ontario est définitivement fixée au 27 février. La présentation des candidats aura lieu le 20.

Les meurtriers de Phoenix Park sont entre les mains de la justice. On instruit leur procès en ce moment à Dublin.

Le prince de Galles a été nommé membre du cercle de l'Union à Paris, suivant le désir qu'il en avait exprimé.

On annonce que mademoiselle Hermance Letellier, la plus jeune des filles de feu le lieutenant-gouverneur Letellier, est morte.

Le chef de police d'Ottawa prend des mesures pour protéger la capitale contre la nuée de mendiants qui, tous les ans, à l'époque de la session, s'abat sur la capitale.

Vingt chars par jour, en moyenne, ont circulé sur le chemin de fer établi sur la glace du Saint-Laurent pendant la semaine dernière, soit en total cent vingt chars par semaine.

Vingt mille officiers et soldats anglais ont contribué au monument élevé à Woolwich à la mémoire du prince impérial, et dont l'inauguration a eu lieu le 14 du mois dernier.

Durant la semaine du carnaval de Montréal, 3,131 personnes sont descendues au Windsor, et les recettes ont été de \$30 à \$35,000. Mille étrangers sont arrivés au St-Lawrence Hall et 1,675 à l'hôtel Richelieu.

Il est rumeur à Montréal que le Grand-Tronc a acheté tout le stock du chemin de fer du Nord, et que bientôt cette compagnie aurait seule le contrôle de cette voie.

On a reçu dix-sept soumissions pour la construction du monument qui doit être érigé à la mémoire de sir George Cartier, et pour lequel le parlement d'Ottawa a voté \$10,000 en 1881.

Sa Grandeur Mgr Pinsonnault, évêque de Bithra, est mort à l'Hôtel-Dieu de cette ville le 30 janvier dernier. Son service a eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, jeudi, à 9.30 h. a.m.

M. Girouard, M.P., poursuit un journal de Belleville pour avoir dit que lui, M. Girouard, avait été payé pour faire passer le bill concernant le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

Le gouvernement provincial vient de faire examiner par M. Obalski, ingénieur du gouvernement, une source d'huile de pétrole qui se trouve sur la terre de M. Frs. Bertrand, située à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, province de Québec. D'après le rapport de l'ingénieur cette source est d'une grande valeur et offre de grandes facilités d'exploitation ; de plus, elle est favorablement située, au point de vue commercial, se trouvant sur le bord du fleuve St-Laurent.

Le notoire Bradlaugh, s'il faut en croire le câble, serait à préparer toute une démonstration pour l'ouverture des chambres anglaises. Le ban et l'arrière-ban de la radicaile anglaise seraient convoqués à Londres pour l'occasion.

Sa Sainteté Léon XIII, voulant donner un témoignage de son estime au nouveau Préfet Apostolique de la côte nord du St-Laurent, le Rév. M. F.-X. Bossé vient d'être nommé Camérier secret surnuméraire. Cette nouvelle dignité donne à M. le Préfet Apostolique le droit au titre de Monseigneur.

Les princes d'Orléans préparent un manifeste dans lequel ils protestent contre les accusations portées contre eux, et se déclarent prêts à sacrifier leurs intérêts particuliers au salut de la France. Dans l'éventualité d'un décret de proscription, ils publieront ce manifeste et quitteront le pays.

M. Fallières, le nouveau premier-ministre français, est âgé de quarante-un ans. C'est un avocat du Lot-et-Garonne. Il est député depuis neuf ans seulement. C'est un orateur distingué. Il appartient au groupe de la gauche républicaine, et est traité de réactionnaire par les radicaux.

Le sénat américain a fixé le chiffre de deux centins pour le transport des lettres, à partir du premier juillet prochain. Si le projet est finalement adopté, nous serons probablement obligés de faire de même en Canada, par suite de nos relations postales uniformes avec les Etats-Unis.

On annonce la mort du Frère Armin-Victor, arrivée le 12 janvier, à Paris, à la maison-mère de l'Institut des Ecoles Chrétiennes. Le défunt avait été, de 1875 à 1880, visiteur des maisons de son ordre au Canada et provincial de toute l'Amérique ; il a laissé les meilleurs souvenirs dans notre pays où son esprit vraiment supérieur lui avait attiré l'estime de tout le monde.

Il est rumeur qu'une des demoiselles Blaine, fille du membre du cabinet de Washington, est fiancée au colonel Copping, "un descendant des anciens rois d'Irlande," que l'on dit un très bel homme de 49 ans. C'est un catholique romain, et mademoiselle Blaine, dit-on, embrassera bientôt la foi catholique. La première rencontre des fiancés a eu lieu à l'un de nos postes militaires du *Gar West*, où mademoiselle Blaine était allée visiter la famille du commandant.

Une anecdote sur le général Chanzy, empruntée à un journal parisien :

"Le général Chanzy, qui vient de mourir si inopinément, était peu causeur.

"Mais il n'en avait pas moins la répartie incisive quand il voulait s'en donner la peine.

"Un jour, devant lui, un sot bravache se vantait de n'avoir jamais eu la moindre émotion au feu.

"—Eh bien, moi, monsieur, répondit froidement Chanzy, le feu m'a toujours ému... même le feu de cheminée !"

On parle à Québec d'un projet qui ne manque pas, en effet, d'originalité, comme nous allons voir. Il se ferait une grande loterie de 120,000 billets de 25 cents, représentant une somme de \$30,000. Il y aura 50 bons billets sur les 120,000. Les 50 gagnants auront droit à un voyage en Europe ou à la somme de \$200 s'ils ne veulent pas faire le voyage. Les touristes n'auront à s'occuper de rien ; ils seront accompagnés d'un aumônier, d'un médecin et de guides sûrs, qui les conduiront partout. Tout sera réglé d'avance, comme un papier de musique ; on visitera les églises, les monuments célèbres, on ira au théâtre, tout cela pour 25 cents.

LA CHASSE A L'HOMME EN SIBÉRIE

Triste, hélas, est le sort de l'exilé qui parvient à s'échapper des mines de la Sibérie, même lorsque la mort ne vient pas promptement mettre un terme à son existence. Sans aucunes ressources, il faut qu'il mendie ou qu'il vole pour retourner en Russie. Chercher de l'ouvrage pour avoir pour lui les plus désastreuses conséquences. Les exilés méprisent le colon sibérien, disant de lui qu'il est toujours aveugle après sa naissance. Mais le colon sait prendre sa revanche. Il fait travailler l'exilé comme une bête de somme, ne lui accordant qu'à peine le repos et la nourriture nécessaires. Quand il exige un salaire, le colon a une manière originale de le satisfaire. Il lui donne son argent, mais avant que le malheureux puisse s'éloigner, il est tué d'un coup de fusil de son cruel maître. Cette méthode de paiement se pratique en grand. On en use surtout pour les laborieux errants, qui ayant fini à l'automne de travailler aux champs, se rendent dans les villages pour être payés. Leurs gages leur sont remis et on leur permet de partir. Mais aussitôt après le fermier rassemble ses voisins, leur donne des chevaux et des armes, et tous se mettent à la poursuite des exilés. Ils les rejoignent

bientôt, les tuent presque tous, les dépouillent toujours, et leur argent est divisé entre le fermier et ses compagnons. Le seul égard qu'ils aient pour l'autorité c'est de cacher les cadavres ; ordinairement ils les mutilent, les coupent par morceaux et les enterrent dans des endroits écartés. Cette chasse aux *bossus*, par tel est le surnom que les paysans donnent aux exilés, se fait depuis des années, et elle est tellement dans les habitudes du peuple que les voyageurs s'en aperçoivent presque toujours.

—Où sont les hommes ? demandait-on à une femme restée seule dans un petit village, pour avoir soin des enfants.

—Ils poursuivent les bossus, répondit-elle.

Et la démoralisation est si profonde sur ce sujet, que l'on a entendu des jeunes garçons demander à leur père de leur laisser tuer les exilés errants pour voir comment ils rouleront sur leur bosse."

Dans certaines parties du pays, un exilé revenant des mines est sûr d'être assassiné. Les soldats imitent les Cosaques dans l'exploitation du pauvre vagabond. Les Cosaques aiment aussi à être servis à bon marché, et ils récompensent par une once ou deux de plomb dans la tête le condamné qui refuse de passer d'un esclavage à un autre.

Pendant la colonisation du Transbaïkal la chasse aux vagabonds était la distraction favorite des nouveaux émigrés. Entre Tomsk et Chiti il y a une localité qui s'est rendue fameuse en cela.

Dans le gouvernement de Tomsk, on cite des villages qui vivent uniquement de la chasse et du vol des exilés. La rivière Kivasan a été tellement remplie de leurs cadavres qu'elle en est devenue infecte. Près de Fingul il y a des bois connus pour être des endroits favorables pour le massacre. Tout ce district conserve les traditions et la mémoire de ces chasses à l'homme. Les héros sont encore vivants. On cite les noms de Bitkov, Romanov et Zivorata, comme ayant eu chacun sa spécialité. Ainsi Romanov se rendit célèbre dans le village de Fingul ; il avait l'habitude de se coucher en embuscade sur le bord du chemin et de tirer sur chaque vagabond qui passait. Bitkov, les soirs d'automne, jetait à l'eau tous ceux qui passaient sur la rivière Augar. Un Sibérien se vante d'avoir tué soixante exilés, un autre affirme qu'il en a assassiné quatre-vingt-dix. On ne cite qu'un seul de ces chasseurs d'hommes dont les victimes aient réussi à se venger. C'était un nommé Pavamonich ; il avait fait cette boucherie toute sa vie. Les vagabonds s'emparèrent de lui et mirent fin à sa belle carrière en le plongeant tout vivant dans une chaudière de métal incandescent.

La mort du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, porte à quatorze le nombre des membres du Sacré-Collège morts depuis l'accession du pape Léon XIII au trône pontifical. De tous les cardinaux créés par le pape Grégoire XVI, il ne reste que le cardinal Schwarzenberg. Quarante sept des cardinaux créés par Pie IX sont encore vivants. On sait que le nombre des cardinaux est fixé à soixante-et-dix ; or, le Sacré-Collège ne se compose actuellement que de soixante-et-un dignitaires ; il y a donc neuf vacances à remplir.

A ce propos, nous nous permettrons cette réflexion bien naturelle : pourquoi le Canada ne fournirait-il pas un membre au Sacré-Collège ? Il ne manque pas de titres à cet honneur.

L'église du Canada est la plus ancienne de l'Amérique du Nord.

L'importance du Canada catholique est très grande.

Son territoire est pour le moins aussi grand que toute l'Europe.

Les missionnaires qu'il fournit sont aussi nombreux que ceux de bien des autres pays européens.

L'amour des catholiques du Canada pour leur religion n'est pas surpassé par celui d'aucun peuple.

L'attachement des Canadiens catholiques à la personne et aux droits du Souverain Pontife les a portés il n'y a pas bien longtemps encore à envoyer à Rome les membres de leurs familles, les jeunes, pour la défense de ces droits.

Les relations entre l'Eglise et de même que les relations des différents diocèses entre eux, ainsi que la solution d'un bon nombre de questions actuellement débattues et qui menacent de s'éterniser, sont encore des raisons qu'on peut faire valoir pour obtenir un cardinal parmi nous.

Les Etats-Unis en ont un ; nos titres à cet honneur seraient-ils moindres que ceux des Américains ? Nous n'avons pas à nous prononcer sur cette question.

Tout de même, si nous avions un cardinal au Canada, ce serait un grand honneur pour le pays, il nous semblerait, que nous serions encore plus près de Rome et du Pape.

AUX AVOCATS.—Définition donnée par un plaideur malheureux.

Plaider : Soutenir—mordicus—que le blanc est noir et que le noir est blanc ;

Tâcher d'en convaincre—à tout prix—le tribunal ; Et finir par être convaincu soi-même !